

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 9 novembre 2022
Extrait du registre des délibérations

n° 2022-11-09-07

| | |
|--|---|
| <p>Date de la convocation</p> <p style="text-align: center;">02/11/2022</p> | <p>L'an deux mil vingt deux, le neuf novembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> |
| <p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 17</p> <p>Représentés : 4</p> <p>Absents : 4</p> | <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Christine BOURDELLE (arrivée à 20h38), Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Annie COCHET, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Marie-Hélène MARCEL, Anne-Marie LATEUR (arrivée à 20h09), Marylène FRANZ (départ à 21h30), Céline TAMPIGNY, Vincent DAINE</p> <p>Étaient représentés : Christine BOURDELLE par Sonia DOUAY (jusqu'à 20h38), Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL (à partir de 21h30), Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Pierre DURAND</p> |
| <p>OBJET :</p> | <p>Étaient absents : Paolo MARCELO, Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Sébastien VILLAIN</p> <p>Richard BENOIT est désigné secrétaire de séance</p> <p>Monsieur le Maire rappelle qu'il a recruté en CDD un second Agent de Surveillance de la Voie Publique. Cet agent ayant fait ses preuves, il propose donc de créer un poste permanent d'Agent de Surveillance de la Voie Publique dans le grade d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet pour 28 heures hebdomadaires, et ce, à compter du 1er janvier 2023.</p> |
| <p>Ressources Humaines</p> | <p>De même, afin de compléter l'équipe du service technique, Monsieur le Maire explique qu'il serait nécessaire de créer un emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps complet à partir du 1er janvier 2023.</p> |
| <p>Création de postes</p> | <p>Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser Monsieur le Maire à créer un poste permanent d'Agent de Surveillance de la Voie Publique dans le grade d'Adjoint Technique Territorial pour 28 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2023 ; - d'autoriser Monsieur le Maire à créer un emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2023; - d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier ; <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.</p> <p>Pour copie conforme</p> |

Le Maire,
Pierre DURAND

